

PRESENTATION METHODOLOGIQUE D'UNE ENQUETE SUR LES MIGRATIONS

" ENQUETE RENOUVELLE APRES UN INTERVALLE PLURI-ANNUEL "

- ::::: -

La recherche interdisciplinaire entreprise par l'ORSTOM sur les migrations des Mossi de Haute-Volta inclut une enquête dont l'un des objectifs est d'évaluer les flux et stocks de migrants vers l'étranger. Les migrants, dont la Côte d'Ivoire est la destination la plus fréquente y font des séjours qui peuvent être de plusieurs années, une minorité de migrants étant installés définitivement en Côte d'Ivoire.

L'enquête doit se dérouler en pays de départ, aussi le risque d'omettre un migrant non revenu à une probabilité croissante avec la durée de la migration. Il faut donc s'attendre à une omission notable des migrations de durée relativement longue.

PRINCIPE

Pour pallier cet inconvénient, nous disposons d'une enquête démographique par sondage effectuée en Haute-Volta en 1960 - 1961. L'idée est de renouveler cette enquête sur le même échantillon après un intervalle de 12 ans. Nous serons ramenés à l'étude du devenir d'une population dont on possède une liste nominative. Le risque d'omission des migrants n'apparaît que pour des durées d'absences supérieures à 12 ans.

Ce principe a été utilisé par J. HURAUULT dans le Nord du Cameroun avec un intervalle de 13 ans pour l'étude de la mortalité. B. LACOMBE avait conçu un projet identique pour l'étude d'un village Toucouleur de la vallée du fleuve Sénégal avec un intervalle de 12 ans. C'est de cette enquête et de ce projet que nous nous sommes inspirés.

L'enquête réalisée en 1960 - 1961 était une enquête à passage unique avec interrogatoire rétrospectif. Le document de base est une fiche collective par concession qui porte, entre autres renseignements, les noms, prénoms, sexe, âge, relation de parenté, situation matrimoniale et situation de résidence.

L'enquête a porté sur un échantillon obtenu par sondage à deux degrés. L'unité de premier degré est le village, l'unité de deuxième degré est la concession. Les petits villages ont une probabilité de 1/50ème d'être tirés et sont étudiés exhaustivement, les gros villages de 1/10ème d'être tirés et sont étudiés au 1/5 ème. Globalement, le taux de sondage est uniforme et égal à 1/50 ème. Il est prévu d'enquêter un échantillon d'environ 60.000 personnes en 1972-1973.

TECHNIQUE D'ENQUETE

Une modalité fondamentale consiste à ne pas essayer de retrouver les individus de l'enquête initiale s'ils ont quitté le lieu de l'enquête précédente, en l'occurrence le village. L'enquête se déroule en deux phases, il faut d'abord mettre à jour la liste des concessions, puis pour chaque concession, étudier le devenir de ses habitants.

La mise à jour de la liste des concessions est une opération simple pour les villages étudiés exhaustivement. Pour les villages dont seule une fraction est étudiée, des règles strictes s'imposent pour conserver sa représentativité à l'échantillon.

- la première règle est que les concessions dont tous les individus ont quitté le village sont exclues. On ne s'intéresse qu'à la date de départ du groupe et au lieu de destination. (pour certaines études particulières on peut chercher à connaître le devenir individuel des habitants de la concession jusqu'à leur départ du village).

- Inversement, les concessions créées par des personnes venues d'un autre village sont étudiées dans une proportion égale au taux de sondage de l'enquête initiale.

- La troisième règle est essentielle. Doivent être enquêtées toutes les concessions dont le chef actuel est une personne portée dans l'enquête initiale comme résidant dans l'une quelconque des concessions du village. Cette règle s'applique aussi bien aux hommes qu'aux femmes (on trouve quelques concessions dont le chef est une femme, veuve en général).

Cette mise à jour nécessite l'identification des concessions par les noms et prénoms de leur chef. Pour la population Mossi, il est en outre nécessaire de nommer la ou les épouses.

A l'intérieur d'une concession, l'identification des individus est aisée ; outre les noms et prénoms, on peut utiliser les liens de parenté. L'enquête renouvelée comporte l'inventaire des personnes actuelles, leur origine et pour celles qui n'appartiennent plus à la concession leur devenir.

PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS

Les possibilités d'analyse offertes par ce genre d'enquête sont enrichies par rapport à une enquête à passage unique. On peut d'une part comparer les situations lors de l'enquête initiale et lors de l'enquête renouvelée, d'autre part les analyses longitudinales qui relient la situation d'un même individu à diverses époques sont possibles. Les enrichissements touchent tous les domaines, nous les envisagerons successivement.

LES UNITES COLLECTIVES

Au lieu de comparer deux situations, une analyse longitudinale étudiant le devenir de chaque concession (ou toute unité collective pertinente) est possible. On pourra analyser les variations de taille de ces unités, mais aussi les processus de création, et de disparition. L'expérience montrera, si ce type d'analyse est possible sur un échantillon important.

STRUCTURE PAR AGE

En l'absence d'état-civil, les âges sont mal connus et les pyramides d'âges présentent des biais classiques mais difficiles à analyser. On peut penser, lors de l'enquête renouvelée, demander l'âge indépendamment de l'âge relevé lors de l'enquête initiale. On disposera ainsi de deux âges indépendants à 12 ans d'intervalle. En faisant l'hypothèse que les âges de 0 à 11 ans révolus ont été correctement observés lors de l'enquête initiale, on pourra lors de l'enquête renouvelée étudier les biais sur les âges de 12 ans à 23 ans. Ces biais pourront être analysés en fonction des autres caractéristiques des individus (sexe, situation matrimoniale, nombre d'enfants, ...). On peut donc calculer des biais moyens pour les âges de 12 à 23 ans et reporter ces corrections aux individus âgés de 12 à 23 ans lors de l'enquête initiale.

En faisant l'hypothèse que ces âges corrigés sont corrects, on pourra étudier les biais sur les âges de 24 à 35 ans et de proche en proche analyser les biais, par sauts de 12 ans, sur tous les âges.

Deux hypothèses ont été faites, la première est que les âges de 0 à 11 ans ont été observés correctement lors de l'enquête initiale ; la deuxième que les biais moyens n'ont pas varié entre l'enquête initiale et son renouvellement.

Toutefois, l'utilisation d'étapes successives conduit à accumuler des approximations, et la méthode ne sera validée que si la pyramide des âges corrigés est plus régulière que la pyramide brute.

FECONDITE

Dans ce domaine il ne faut pas s'attendre à de bons résultats. On sait que même dans les enquêtes à passages répétés à intervalle annuel, il y a omission d'enfants nés et décédés entre les deux passages.

Avec un intervalle pluri-annuel les omissions devraient être encore plus importantes.

MORTALITE

On devrait pouvoir construire une table de mortalité avec de bons résultats, aux incertitudes sur les âges près. Cette table aura deux

avantages. D'une part, les âges des personnes décédées entre les deux enquêtes ont été enregistrés quand elles étaient vivantes et doivent être mieux connus que dans une enquête rétrospective.

D'autre part, cette table établie à partir de données pluri-annuelles donnera une mortalité moyenne souvent plus utile que la mortalité calculée sur une seule année d'observation.

Le seul problème résultera des individus dont le devenir est inconnu, en les considérant tous comme survivants, nous aurons une limite inférieure à la mortalité ; si nous les considérons tous comme décédés, nous aurons une limite supérieure à la mortalité. Si l'effectif total de ces individus n'est pas trop important, les limites resteront suffisamment proches pour que l'estimation moyenne soit satisfaisante (voir J. HURAUULT).

ACCROISSEMENT NATUREL

En l'absence d'état-civil, deux méthodes sont habituellement employées pour déterminer le taux d'accroissement naturel :

- par différence entre les taux de natalité et de mortalité calculés souvent sur une seule année d'observation et donc non représentatifs de la tendance moyenne.

- par la comparaison de deux estimations de la population globale à deux instants séparés par plusieurs années. On devrait alors mesurer une tendance moyenne, mais que les estimations résultent d'un recensement ou d'une enquête par sondage, elles nécessitent toujours des corrections. Aussi, le taux d'accroissement obtenu en comparant les estimations brutes ne donne, en général, pas satisfaction et on est amené à corriger les estimations. Les corrections relèvent d'hypothèse difficilement vérifiables et les taux d'accroissement retenus ne reflètent souvent que les connaissances à priori.

Le renouvellement de l'enquête sur le même échantillon devrait éliminer ces deux inconvénients. L'intervalle est pluri-annuel comme dans la comparaison de deux estimations de la population. En outre c'est le même échantillon qui est enquêté et on étudie le taux d'accroissement naturel de cet échantillon. Le seul problème consiste à avoir lors des deux enquêtes, la même définition de la situation de résidence et la même application de cette définition.

MIGRATIONS

C'est l'objectif principal de l'enquête envisagée mais cette méthodologie est adaptée à d'autres fins et il nous paraissait utile de le souligner.

Pour les migrations, l'étude pluri-annuelle s'impose davantage que pour les autres variables démographiques, car elles dépendent plus de la volonté des hommes et les variations annuelles sont plus importantes.

Habituellement les migrations sont analysées à partir des tableaux croisés suivants :

- lieu de naissance et lieu de résidence,
- lieu de résidence actuel, lieu de la résidence antérieure et date du changement,
- lieu de résidence actuel et lieu de résidence à une date antérieure fixe.

Ce dernier tableau est déconseillé par le manuel des enquêtes démographiques (CEA-UNESCO), car il n'a pas fourni de résultats satisfaisants, or c'est le seul dont la période de référence soit fixé, et les résultats devraient être plus facilement analysables. En fait, ce type d'analyse conduit à des images partielles, et l'observation longitudinale est irremplaçable.

Aussi P. HAERINGER envisage des enquêtes retrospectives longitudinales dans les aires de départ et dans les aires d'arrivée. L'intérêt de ces deux types d'enquêtes complémentaires dépend de la proportion de migrations avec retour et de migrations sans retour. Quelque soit la méthode employée les migrations avec retour sont bien observées dans le milieu d'origine. Les migrations sans retour sont bien observées dans le pays de destination ; mais cela nécessite une enquête lourde pour repérer les migrants. Dans le cas de migrations internationales (Haute-Volta vers Côte d'Ivoire ou Ghana), il faut en plus un accord entre deux Etats dont les intérêts sont divergents sinon antagonistes.

Pour une enquête située dans l'aire de départ, les méthodes applicables sont l'enquête rétropective, l'enquête à passages répétés et l'enquête renouvelée. L'observation des migrants sans retour se fonde sur les absences mais on doit s'attendre à une proportion notable d'omissions sans possibilités de corrections, dans le cas de l'observation rétrospective. L'enquête à passages répétés fournit des observations précises mais coûteuses. Le coût croît avec le nombre d'années d'observations, les passages ayant lieu au maximum tous les ans.

Compte tenu des possibilités existantes en Haute-Volta, la méthode d'enquête renouvelée apparaît comme la seule capable de fournir de bonnes estimations de toutes les catégories de migrations.

En pratique, l'étude du devenir de la population conduira à s'intéresser aux migrations non pas vers un seul pôle, mais à l'ensemble des déplacements de population. Dans le cas de la Haute-Volta se font vers l'étranger mais aussi à l'intérieur vers les villes ou d'autres zones rurales : c'est toute la redistribution spatiale de la population qui est étudiée. Ainsi, l'ensemble des courants migratoires qu'on doit, à priori considérer comme concurrentiels, permet de comprendre un courant migratoire particulier.

Cette explication s'appuiera sur des enquêtes sociologiques et économiques qui seront réalisées en même temps que l'enquête démographique.

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Théoriquement le renouvellement d'une enquête après un intervalle pluri-annuel offre de nombreux avantages :

- l'utilisation d'une liste nominative d'individus fournit une population de référence parmi laquelle les divers événements sont étudiés.

- L'enquête initiale fournit un repère dans le temps.

- Ces deux principes se conjuguent pour moins faire appel à la mémoire des enquêtés :

- l'étude d'une même population après un certain intervalle de temps donne des possibilités d'analyses longitudinales.

- Les migrations temporaires qui sont éventuellement de longue durée sont mieux observées.

Ces avantages sont contrebalancés par un certain nombre d'inconvénients :

- Difficulté de bien identifier tous les individus.

- Difficulté de connaître le devenir de tous les individus, ce qui entraîne le calcul de deux ratios, un maximum et un minimum, selon la manière extrême de classer les individus dont le devenir est inconnu.

- Problèmes liés à une éventuelle mobilité importante : Cette méthode paraît difficilement applicable en ville où parfois les voisins ne se connaissent pas.

- Il est nécessaire de disposer d'archives d'enquête en bon état. Cette technique d'enquête étant un argument pour conserver, au moins les documents de base, même si les documents de dépouillement sont détruits.

En conclusion, seul un test préalable sur le terrain permettra de vérifier, l'adéquation de cette méthode aux objectifs et d'en tester la possibilité d'application à la population particulière étudiée.

Nous pensons toutefois que cette voie de recherche mérite de recevoir les enseignements et les critiques nés de la réalisation d'enquêtes semblables.

Ouagadougou, Novembre 1972

J. VAUGELADE

BIBLIOGRAPHIE

J. HURAUULT éleveurs et cultivateurs des hauts plateaux du Cameroun in population 1969 n° 5 pp 963-994 et 1970 n°5 pp 1039-1084.

Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta 1960 -1961, 2 tomes, 466 p. République de Haute-Volta Service de la statistique.

ORSTOM INSEE - INED les enquêtes démographiques à passages répétés applications à l'Afrique d'expression Française et à Madagascar Methodologie 1971. 290 p.

Manuel des enquêtes démographiques par sondage en Afrique CEA - UNESCO 1971, 168 p.

P. HAERINGER "l'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations Africaines" in cah. ORSTOM Service Sc hum. Vol. V n° 2 1968 pp 3-22.

M. PICOUET "Manuel : les migrations" Doc. n°24 34p.
3è colloque de Démographie Africaine RABAT 3-5/10/1972.

A paraître dans les cahiers des sciences humaines 1972 Vol IV. ORSTOM.